

Facture n° FV1800135917 le 22/05/2018

Commande nº 35190833 du 21/05/2018

N° client: 2367845

Adresse de livraison Prenom Nom Adresse complete CP Ville

France Metropolitaine

Mode de livraison : Relais

Colis

Adresse de facturation

Prenom Nom Adresse complete CP Ville

France Metropolitaine

Modalité et conditions de réglements

Mode de paiement : Crédit 3x avec frais 3DS

Date de règlement : 22/05/2018

Echéance: 3 fois

Echéance du 22/05/2018 : 46.96 € Echéance du 05/07/2018 : 37.32 € Echéance du 05/08/2018 : 37.34 €

Ref.	Qté	Désignation produit	PU HT	Total HT	TVA	Remise HT
37741	1	Tamron AF 70-300mm f/4-5.6 Di LD Macro 1:2 (Nikon)	90.83€	90.83€	1	0.00€

Frais de livraison	Frais de dossier	Base HT	Remise HT	Total HT	Total TVA	Total TTC	Avoirs	Total net
2,49€	8,03€	101,35€	0,00€	101,35€	20,27€	121,62€	0,00€	121,62€

Taux de TVA 1 20% 20,27€

Vous souhaitez joindre nos services?

Service Après-Vente : sav@materiel.net ou 02 40 92 91 91 poste 3

Service Transport: colis@materiel.net ou 02 40 92 91 91

poste 5

Page 1

Nos horaires d'ouverture (hotline)

Téléphone (non surtaxé): 02 40 92 91 91 - Nos conseillers sont à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 18h

sans interruption

Vous souhaitez nous retourner un article?

Merci d'utiliser notre centre de retours en ligne sur votre compte client, rubrique Service Après-Vente, qui vous

guidera tout au long du processus de retour. Site web: https://www.materiel.net

## Merci de votre achat sur Materiel.net. Toute l'équipe Materiel.net vous remercie de votre confiance.

Conformément à l'article L.121-21 du code de la consommation, le Client personne physique consommateur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de livraison des produits commandés

Le retour du produit doit s'effectuer en parfait état dans son emballage d'origine et être accompagné de tous les accessoires et notices éventuels.

Les marchandises énumérées et déterminées sur la présente resteront la propriété de la société Domisys jusqu'au paiement intégral de leur prix par le client (Loi n° 80-335 du 12 mai 1980). Le client s'interdit de disposer des marchandises de quelques manières que ce soit jusqu'à l'accomplissement de cette condition. Entre temps, les marchandises devront rester individualisées dans les entrepôts ou ateliers du client. Les risques de perte ou de destruction seront à la charge de ce dernier.

Retard de règlement : pénalités à hauteur de trois fois le taux de l'intérêt légal. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

 $RIB: 13807\ 00666\ 63021325444\ 65-IBAN: FR76\ 1380\ 7006\ 6663\ 0213\ 2544\ 465-BIC: CCBPFRPNAN-Banque\ Populaire\ Atlantique$